

Votre interlocuteur eau et assainissement change

La Communauté d'Agglomération gère l'eau et l'assainissement à l'échelle de ses 26 communes.

En mai 2018, le conseil communautaire s'est prononcé sur le principe de délégation du service public de l'eau potable pour 10 communes (Achères-la-Forêt, Arbonne-la-Forêt, Boissy-aux-Cailles, Fleury-en-Bière, Le Vaudoué, Noisy-sur-Ecole, Perthes, Saint-Martin-en-Bière, Tousson et Ury) et sur le principe de délégation du service public de l'assainissement pour 6 communes (Barbizon, Le Vaudoué, Noisy-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière et Tousson). A l'issue d'une procédure de mise en concurrence, la Délégation de Service Public Eau potable a

été confiée à la Société Veolia à compter du 1^{er} Janvier 2019 à et la Délégation de service public Assainissement a été confiée à la Société Saur à compter du 1^{er} Mai 2019 à l'exception de la commune de Barbizon ou le changement s'opérera à compter du 1^{er} Juillet 2019.

Veolia : 0 969 360 400
SAUR : 03 58 58 20 00
 (Coût d'un appel local)

COMMUNES	DSP Eau potable	DSP Assainissement Collectif	DSP Assainissement Non collectif	Facturation
Achères-la-Forêt	VEOLIA		PNRGF	VEOLIA
Arbonne-la-Forêt	VEOLIA	VEOLIA	PNRGF	VEOLIA
Barbizon	VEOLIA	SAUR	SAUR	VEOLIA
Boissy-aux-Cailles	VEOLIA		PNRGF	VEOLIA
Fleury-en-Bière	VEOLIA	VEOLIA	PNRGF	VEOLIA
Le Vaudoué	VEOLIA	SAUR	SAUR	VEOLIA
Noisy-sur-Ecole	VEOLIA	SAUR	SAUR	VEOLIA
Perthes	VEOLIA	VEOLIA	PNRGF	VEOLIA
Saint-Martin-en-Bière	VEOLIA	SAUR	PNRGF	VEOLIA
Tousson	VEOLIA	SAUR	PNRGF	VEOLIA
Ury	VEOLIA	SAUR	PNRGF	VEOLIA